Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 69 (1960)
Heft: 3

Artikel: La catastrophe d'Agadir
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-549177

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA CATASTROPHE D'AGADIR

Une image qui dit mieux que des mots les effets terribles du séisme et l'héroïsme des sauveteurs français et marocains tentant de dégager les survivants ensevelis. **(Photo A. T. P. Zurich)**

LA CROIX-ROUGE AU SECOURS D'AGADIR

La nuit du dimanche 29 février au 1er mars, peu avant minuit, un tremblement de terre devait, en quelques secondes, anéantir la ville d'Agadir et faire un nombre terrifiant de victimes. C'est une des plus terribles catastrophes d'origine tellurique enregistrées par l'histoire avec celles de Messine et de San Francisco au début du siècle et de Lisbonne en 1736. On devait découvrir une dizaine de jours plus tard seulement qu'en même temps que la grande ville portuaire du sud marocain plusieurs villages et hameaux perdus dans la montagne à une certaine distance avaient été eux aussi ravagés par le même tremblement de terre.

Les secours affluèrent immédiatement. Les soldats et marins français de la base aéro-navale d'Agadir — dont les hangars et une part des bâtiments avaient été épargnés — furent les premiers aptes à porter secours aux victimes et à rétablir l'ordre dans ce qui avait été une grand-ville. Dès le matin, le roi du Maroc arrivait lui-même de Rabat et les secours massifs s'organisaient sous la conduite du prince Moulay Hassan. Il fallait partout tenter de dégager le plus rapidement possible les centaines ou les milliers de personnes encore en vie peut-être sous les décombres des bâtiments qui s'étaient littéralement aplatis au sol, soigner les blessés, rechercher les morts aussi pour leur donner sépulture, préserver enfin les ruines des pillards venus du dehors.

Les rumeurs les plus terrifiantes se succédaient d'ailleurs. Ici l'on évoquait d'imminentes épidémies — oubliant pourtant que les miasmes qui se dégageaient des ruines et dus aux cadavres ne suffisaient pas à provoquer l'apparition spontanée de la peste ou du choléra. Là l'on annonçait que la ville allait être noyée de chaux vive sans souci des éventuels survivants encore enfouis sous quelque bâtiment effondré. Quant au nombre des morts, il était presque impossible de l'évaluer puisque des premières estimations qui annonçaient un millier de morts et cinq à six mille sinistrés totaux, l'on passait les jours suivants à neuf à dix mille morts. Des survivants, d'ailleurs, devaient réapparaître près de dix jours encore après la catastrophe, qui, patiemment, avaient réussi à se frayer un chemin jusqu'à l'air.

Une action de secours internationale

Un appel international de secours fut lancé par la Croix-Rouge pour venir en aide aux victimes d'Agadir. Et l'on vit une fois de plus un grand nombre de pays répondre à l'appel de la Ligue et mettre à disposition tant le personnel et le matériel sanitaires que les moyens financiers indispensables en l'occurrence.

La *Croix-Rouge suisse* mettait sur pied une équipe de sept infirmières et infirmiers dont cinq arrivaient dès le 5 mars au Maroc et dont la mission durerait quelques semaines. Elle procédait en outre à d'importants envois de matériel: 280 emballages de PPL remplaçant du plasma sanguin, matériel de pansement et attelles, 2000 couvertures et 1000 trainings. Elle mettait en même temps à la disposition de la Ligue une première somme de 20 000 fr. pour permettre à cette dernière d'acquérir sur place les vivres les plus nécessaires. Il fallait d'importants moyens financiers pour procurer aux blessés et aux sans-abri les premiers secours que la Croix-Rouge s'efforçait de leur apporter; il en faudrait de plus importants encore pour la période ultérieure, celle où il s'agirait d'aider le Maroc à reconstruire, sur l'emplacement de l'ancienne Agadir ou ailleurs, la ville détruite, et de prêter assistance aux survivants pour leur permettre de vivre en attendant de retrouver leur métier et de quoi l'exercer. Aussi, le 4 mars, la Croix-Rouge suisse faisait-elle appel à la population des cantons pour l'inviter à apporter sa contribution à cette œuvre d'assistance et de reconstruction dans un pays déjà si lourdement éprouvé. *Elle ouvrait une souscription « Aide à Agadir » sur son compte de chèques III. 4200 à Berne.* Le Conseil fédéral mettait à sa disposition une somme de 50 000 fr. dans ce but.

La participation suisse

Le 8 mars, la Croix-Rouge suisse pouvait signaler que la valeur des envois de matériel sanitaire ou de secours *à l'intention des victimes d'Agadir s'élevait à 135 000 francs, une expédition de lait condensé avait eu lieu notamment, ainsi que de draps.* L'équipe sanitaire *suisse de quatre infirmières et un infirmier avait été affectée à deux hôpitaux marocains où avaient été hospitalisés les blessés d'Agadir. En outre la* délégation *de la* Ligue des sociétés de la Croix-Rouge *qui fonctionnait au Maroc pour coordonner l'activité du personnel et l'emploi des secours matériels mis les uns et les autres à disposition par de nombreuses sociétés nationales, comprenait plusieurs collaborateurs de la Croix-Rouge suisse, notamment Mlle Hélène Vischer, de Bâle, qui est à Rabat, le docteur H. Spengler, vice-président de la Croix-Rouge suisse, à Casablanca, et M. Ed. Reinhard, de Berne, qui dirige depuis plusieurs mois l'action de secours en faveur des réfugiés. A la même date, la* collecte en espèces *de la Croix-Rouge suisse avait permis de recueillir plus de 200 000 francs et des* dons *en nature pour un montant de 25 000 francs lui avaient été remis.*

Le 11 mars, à la demande de la Ligue, la Croix-Rouge suisse procédait à une nouvelle expédition de matériel de secours, *soit 500 lits de camp, 2000 chemises pour malades, 3000 pièces de vêtements pour enfants et une tonne de DDT. La collecte atteignait alors un total de 800 000 francs. Une semaine plus tard elle avait dépassé le montant d'*un million *et la valeur des dons en nature celle de 36 000 francs. A fin mars, c'était une somme de près de 1 200 000 francs suisses qui avait été confiée à la Croix-Rouge pour Agadir, dont un million resteront disponibles pour la participation aux travaux de reconstruction et d'aide à longue échéance. La « Chaîne du bonheur » romande, de son côté, et la « Glückskette » de Beromunster avaient recueilli dans le même but une belle somme elles aussi, somme qui atteignait un million.*

*

SECOURS AUX MAROCAINS ATTEINTS DE PARALYSIE

Mise à disposition d'une secrétaire médicale

La Croix-Rouge suisse a mis une secrétaire à disposition de l'équipe médicale suisse déléguée au Maroc pour y soigner les victimes de l'intoxication d'huile. Cette nouvelle collaboratrice a rejoint l'équipe, qui est stationnée à Khemisset, au début de mars.

*

Participation financière

Dans sa séance des 9/10 mars, le Comité central a décidé de mettre une somme de 10 000 francs à la disposition de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, en tant que participation financière à l'action de secours menée en faveur des Marocains paralysés.